

Procès-verbal du conseil Municipal du 29/08/2023

Mairie: Coldefy Jacques

Conseillers municipaux présents: Belin Jérôme, Grimal Béatrice, Martinez Dimitri, Mejecaze Jean-Paul, Mas Cédric, Serrau Martial, Verbiguïé Laurie, Bouyssou Vanessa

Absents: Gallineau Sébastien à donné pouvoir à Coldefy Jacques et Soulier Bruno à donné pouvoir à Mas Cédric.

Secrétaire de séance : Mézy Amandine

Secrétaire auxiliaire : Prunet Catherine

Ouverture de la séance : 18h48

- Approbation du compte rendu de la séance du conseil Municipal du 03/08/2023 :
Voté à l'unanimité
- Convention d'occupation des locaux Mairie/ Conseil Départemental :
(Voir procès-verbal du 3/08/2023). Reporté en l'attente d'une réponse du Conseil Départemental.
- Décision modificative budget commune 2023 : ouverture de crédits pour amortissements des subventions :
Reliquat de subvention amortissable de 359,77 € (initialement au c/13111 sur budget assainissement) au budget principal car elle ne figure pas dans le PV de transfert au SMLS.
De ce fait, il est donc nécessaire d'établir au BP 2023 :
 - un mandat au 13911-040 pour 359,77 € (n° inventaire 82003SUBV TRANS 1311)
 - un titre au 777-042 pour 359,77 €

Les crédits budgétaires devront au préalable être ouverts par décision modificative.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement à la section d'investissement		359.77 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		359.77 €
D 13911 : Subv. transf. Etat et établ. nationaux		359.77 €
TOTAL D 040 : Opérations ordre transf. entre sections		359.77 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		359.77 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement		359.77 €
R 777 : Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résultat		359.77 €
TOTAL R 042 : Opérations ordre transf. entre sections		359.77 €

Voté à l'unanimité

- Budget Ecobarri Mas de Charles 2023 : dotation aux amortissements :
Demande de la trésorerie sur la dotation aux amortissements d'ouvrir des dépenses de 12448€ et d'ouvrir des recettes de 12448€.
Voté à l'unanimité
- Lotissement Ecobarri Mas de Charles : fixation du prix de vente au m2
Le prix de vente au m2 des terrains est fixé à 32,50 €.
Voté à l'unanimité
- Réflexion sur l'utilisation des salles communales :
Les services du Département vont déménager dans les bureaux de l'étage de la nouvelle mairie. Il pourrait être envisagé de transformer leurs anciens bureaux en appartement.
Le rez de chaussée de l'ancienne mairie pourrait devenir la nouvelle bibliothèque.
Locaux de la bibliothèque actuelle ?
L'ancienne salle du Conseil Municipal est beaucoup demandée. Discussion sur le nom qui pourrait lui être donné afin d'éviter les confusions quand les associations font une ou plusieurs animations.
- Informations diverses :
Pour la journée du patrimoine qui aura lieu le 17 septembre est prévu une visite de l'oasis avec l'association mémoire et patrimoine

Discussion sur une date d'inauguration de la nouvelle mairie

Fin de la séance à 21h10